

MAIRIE de 42430 CHERIER

Téléphone et télécopie 0477 63 14 67

mail : mairie.cherier@gmail.com

site internet : cherier.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2017

Le conseil municipal, réuni au complet, a abordé les questions suivantes :

► **Aménagement d'un logement derrière la mairie** : dépôt d'un dossier de demande de subvention de l'Etat dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local et auprès de la région A.R.A. dans le cadre des aides Ambition Région (enveloppe à répartir au niveau de la communauté de communes). Ces demandes de subvention sont basées sur un estimatif de dépenses de 140 000€ hors taxes.

► **City-stade** : demande de subvention régionale au titre des Contrats Ruralité, sur la base de 34000€ ht.

► **Extension du cimetière des Moulins** :

Dépôt d'une demande de subvention de l'Etat dans le cadre de la Dotation à l'Equipeement des Territoires Ruraux 2017 ; le chiffrage établi dans un premier temps (93000€ de travaux + 6350€ d'honoraires) doit cependant être revu pour englober les travaux dans l'actuel cimetière (goudronnage des allées principales et canalisation des eaux de ruissellement). Le taux de subvention DETR (20 à 35 %) sera connu avant fin mars et on pourra alors le présenter au conseil départemental pour solliciter une aide complémentaire.

► **Extension de réseaux électrique et télécom à Crezoilles**

Un projet de réhabilitation d'un ancien bâtiment agricole en atelier de menuiserie nécessite une extension de ligne électrique de 60 mètres ; bien que l'artisan ait une participation à sa charge, cette extension ne pourra se faire qu'avec une participation communale de 7384€. Considérant que la commune avait déjà pris ce type de décision pour les habitations neuves situées à moins de 100m du réseau et qu'il est tout autant intéressant pour la commune de favoriser les installations artisanales que les habitations, le conseil municipal donne son accord pour prendre en charge l'extension de réseau en question.

► **Transfert de la compétence urbanisme à la communauté de communes** : le conseil municipal souhaite garder cette compétence au niveau communal et s'oppose à l'unanimité à son transfert à la communauté de communes.

► **Modification des statuts de la C.C.P.U.** : approbation de la modification des statuts de la communauté de communes du Pays d'Urfé consécutive à la loi NOTRe.

► **P.L.U. de Villemontais** : avis favorable au dossier de modification du plan local d'urbanisme de la commune de Villemontais.

► **Modification de la taxe de séjour** : prise en compte de la modification de la réglementation nationale concernant le calcul de la taxe de séjour pour les meublés et hôtels 1 étoile dans la réglementation communale.

Questions diverses :

- dépôt de demande de subvention sur l'enveloppe de solidarité 2016
- recensement des zones blanches pour les téléphones portables (faire remonter les réclamations à Séverine Pras)
- plaintes de plusieurs habitants du bourg des Moulins concernant les places de parking monopolisées par un seul habitant qui dispose de plusieurs dizaines de voitures...